

Règlement de la piscine de Mora

En payant l'entrée, vous reconnaissez et acceptez le règlement de la piscine municipale

Selon la commune de Mora, savoir nager signifie être capable de faire «150m en brasse et 50m en dos crawlé»

- Dans tout établissement, le(s) parent(s)/gardien(s) est responsable de la sécurité de leur(s) enfant(s). Par gardien, nous entendons toute personne de plus de 18 ans qui sait nager.
- Tout enfant de moins de 10 ans qui ne sait pas nager, ne peut pas accéder aux bassins sans être accompagné par un gardien en maillot de bain. Par gardien, nous entendons toute personne de plus de 18 ans qui sait nager.
- Le gardien doit toujours payer son entrée à la piscine et, pour des raisons de sécurité, nous souhaitons que tous les visiteurs se changent avant d'accéder aux bassins.
- Vous êtes responsable de votre propre sécurité. Surveillance limitée des baigneurs.
- Pour votre sécurité et celle des autres visiteurs, vous devez suivre les remarques faites par le personnel et les instructions données.
- Surveille ton copain/ta copine – "Surveillons nous mutuellement".
- Ne pas courir - vous pouvez risquer de glisser et tomber.
- Ne jamais pousser quelqu'un dans l'eau. Ne jamais retenir quelqu'un sous l'eau.
- L'usage de tuba et de palmes est interdit.
- Vous devez uniquement porter un maillot de bain. (Sous-vêtements interdits)
- Tout enfant de plus de 9 ans n'a pas le droit d'entrer dans le vestiaire du sexe opposé.
- Vous ne pouvez pas photographier d'autres personnes dans l'enceinte de la piscine sans leur accord. Cela vaut aussi bien pour les appareils photos que les téléphones portables avec caméra. Veuillez contacter le personnel.
- La réservation à la piscine est obligatoire pour les groupes. Lors de réservation, le nombre de personnes devant accompagner le groupe vous sera indiqué. Veuillez contacter le personnel en caisse de la piscine au 0250-159 25.
- Lors de visite en groupe, un(e) accompagnateur/-trice responsable du groupe doit toujours être désigné(e).
- Veuillez respecter le fait que le bassin/une partie du bassin est réservé(e), durant l'école de natation/ la gymnastique aquatique.
- Les bouteilles en verre sont interdites dans l'enceinte de la piscine.
- La consommation d'alcool est interdite.
- Le personnel compte des hommes et des femmes ayant accès à tous les locaux de la piscine.

Vestiaires et douches

- Les casiers sont fermés par cadenas. Vous devez utiliser votre propre cadenas.
- L'établissement n'est pas responsable d'objets de valeur en cas de perte.
- Prenez une douche sans maillot avant d'entrer dans le sauna ou le bassin.
- Aucun maillot de bain n'est autorisé dans le sauna.

Le bassin d'apprentissage

- Ce bassin est en prime abord réservé aux personnes ne sachant pas nager.
- Il est interdit de plonger.

Le bassin pour l'exercice physique

- Les jouets ne sont acceptés que dans les couloirs 5 et 6.
- Les couloirs 1 et 2 sont réservés pour l'exercice physique.

- Veuillez ne pas vous soutenir aux chaînes de flotteurs.

Le grand bassin

- Seules les personnes sachant nager ont accès au grand bassin. Les personnes ne sachant pas nager doivent utiliser les couloirs 5 et 6.
- Les plongeoirs ne doivent être utilisés que par une seule personne à la fois.
- Aucun jouet autorisé.

Bassin à remous

- Veuillez vous baigner uniquement lorsque le bassin à remous produit des bulles.
- Maximum 8 personnes dans le bassin.
- Il n'est pas recommandé aux femmes enceintes d'utiliser le bassin à remous.

Autres

- Le travail du personnel est de maintenir la sécurité dans l'enceinte de nos piscines et a donc le droit de faire appliquer les règles respectives à chaque établissement et d'agir dans les cas où certains visiteurs ne les respecteraient pas.
- Les abus peuvent finir par l'expulsion/le bannissement et, dans certains cas, par une plainte à la Police. Dans ces cas, l'entrée ne vous sera pas remboursée.
- Toute visite dans notre établissement est à vos risques et périls.

La caisse ferme une demie heure avant l'heure de fermeture (les jeudis, une heure avant).

La piscine est verrouillée 15 min. après l'heure de fermeture.

Merci de rendre la piscine plus agréable et plus propre !

Sous réserve de modifications